

Le Zona: et si vous en parliez avec votre pharmacien?

Une personne sur trois sera touchée au cours de sa vie. Pourtant, le zona reste une maladie sous-estimée, jusqu'au jour où elle frappe. Désormais, un vaccin très efficace existe et peut s'administrer directement en pharmacie. Ce que vous devez savoir.

Une maladie fréquente, encore trop souvent banalisée

Le zona est la réactivation du virus de la varicelle qui sommeille dans les fibres nerveuses depuis l'enfance. En France, le taux d'incidence annuel dépasse 400 cas pour 100 000 habitants, et plus de 70 % surviennent après 50 ans. Le risque double à partir de 60 ans, et plus d'un Français sur deux âgé de plus de 80 ans sera atteint au moins une fois dans sa vie. La maladie se manifeste d'abord par de vives douleurs sur un trajet nerveux, suivies d'une éruption de vésicules localisées, le plus souvent sur le tronc, mais aussi sur le visage ou autour de l'œil (zona ophtalmique), forme pouvant menacer la vision. L'éruption disparaît en deux à trois semaines, mais pour de nombreux patients, la souffrance persiste bien



après. Au-delà de la douleur, le zona peut entraîner perte d'autonomie, insomnie, anxiété et dépression. Il altère profondément la qualité de vie, en particulier chez les personnes fragiles. Une maladie qui se traite d'autant mieux qu'elle est détectée tôt, la prévention restant la vraie réponse aujourd'hui.

3 questions à



Henri Caussignac, pharmacien

Pharmacien d'officine en Occitanie, Henri Caussignac accompagne au quotidien ses patients sur la prévention vaccinale.

Le zona touche une personne sur trois au cours de sa vie. Avez-vous le sentiment que vos patients en prennent vraiment la mesure ?

Le zona est encore très sous-estimé, sauf par ceux qui en ont eux-mêmes souffert, ou qui ont vu un proche traverser une poussée sévère. Là, les gens comprennent immédiatement à quel point c'est invalidant. La douleur peut durer des mois, elle est réelle et souvent difficile à traiter. Ce que l'on observe aussi, c'est que la maladie ne touche plus uniquement les seniors, des sujets plus jeunes sont concernés, notamment lorsque leur système immunitaire est fragilisé par le stress ou la fatigue. Le zona, presque tout le monde le porte sans le savoir.

À qui s'adresse la vaccination contre le zona, et pourquoi est-il urgent d'agir ?

Les deux populations prioritaires sont les personnes de 65 ans et plus, et celles de 18 et plus dans certains cas particuliers. Pour ces profils, les conséquences d'un zona peuvent être particulièrement lourdes. Le vaccin disponible aujourd'hui, le Shingrix®, est bien plus efficace que l'ancien, son efficacité dépassant les 90 %. Il se fait en deux injections espacées de deux à six mois. Et surtout, il peut être prescrit et administré en pharmacie, ce qui change vraiment la donne en termes d'accessibilité. Même les personnes qui ont déjà eu un zona peuvent et doivent se faire vacciner.

Quel est concrètement le rôle du pharmacien dans la démarche vaccinale ?

Le pharmacien peut tout faire, de A à Z. Soit le patient arrive avec une ordonnance de son médecin et nous réalisons l'injection, soit nous initions la démarche, en évaluant l'éligibilité, en prescrivant le vaccin et en l'administrant, le tout pris en charge par l'Assurance Maladie, produit et acte inclus. Ce qui fait vraiment la différence en pharmacie, c'est la proximité et la simplicité. La pharmacie est un maillon central de la prévention.



Se vacciner contre le zona en pharmacie

L'essentiel à savoir

Qui ? Toute personne de 65 ans et plus, et les adultes de 18 ans et plus dans certains cas particuliers. Le vaccin est recommandé même si on a déjà eu un zona, car on peut faire une voire plusieurs récurrences dans une vie.

Quel vaccin ? Shingrix®, efficacité > 90 % chez l'immunocompétent. 2 injections espacées de 2 à 6 mois.

Remboursement ? Shingrix® est remboursé à 65 % par l'Assurance Maladie. Le complément est pris en charge par la plupart des mutuelles.

Comment ? En pharmacie, avec ou sans rendez-vous. Le pharmacien peut évaluer votre éligibilité, prescrire et administrer le vaccin dans un espace de confidentialité. Il inscrit la vaccination sur Mon Espace Santé, ce qui permet aux médecins traitants et aux autres professionnels de santé de connaître et vérifier le statut vaccinal de leurs patients.

Effets secondaires ? D'éventuelles réactions locales (douleur au point d'injection) ou légère fatigue dans les 1 à 2 jours suivants. Rien de sérieux pour la quasi-totalité des patients.

En savoir plus : <https://urps-pharmaciens-occitanie.fr/vaccination-zona/>

